

LE SÉNAT

COMITÉ SPÉCIAL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 25 juin 1969.

Le Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin, sous la présidence du sénateur Maurice Lamontagne.

Le président: Honorables sénateurs, nous devons ouvrir la séance. Plusieurs membres du Comité sont occupés ailleurs ou retournés à leur foyer.

Ce matin, nous devons entendre un exposé de l'Administration de l'Hydro de la Colombie-Britannique, mais apparemment ses représentants n'ont pu se rendre ici, et nous n'aurons donc que le témoignage de la Commission Hydroélectrique de Québec pour le moment.

[Texte]

Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche, et qui est à l'emploi de la Commission de l'Hydro-Québec. Il va nous présenter, d'abord, sa déclaration d'ouverture et, ensuite, nous pourrons avoir la période ordinaire de questions.

[Traduction]

Le sénateur Cameron: Monsieur le président, vu l'importance de cet exposé, je crois qu'il nous serait utile d'obtenir un court résumé de la carrière du témoin.

Le président: Oui. Alors, pouvez-vous donner votre curriculum vitae?

M. Lionel Boulet, directeur des recherches à l'Hydro-Québec: Je suis un diplômé en génie électrique de l'Université Laval de Québec depuis 1943. J'ai travaillé durant un an et demi avec la RCA Victor, de Montréal, à titre d'ingénieur junior. Je suis revenu à Laval comme professeur adjoint pendant un an. J'ai passé trois ans dans l'Illinois pour préparer le doctorat en génie électrique, après quoi je suis revenu à Laval à titre de professeur adjoint. On m'a nommé directeur de ce département. Entre-temps, j'ai travaillé pour la RCA Victor en qualité d'expert consultant ainsi que pour la Commission de recherches sur la défense, au même titre, à Québec. En 1964, la Commission hydro-électrique m'a demandé de préparer une étude sur les possi-

bilités d'organiser des installations de recherche; j'ai donc obtenu un congé de mon université, et, un an plus tard, quand l'Hydro-Québec m'a offert le poste de directeur des recherches, j'ai décidé de l'accepter, et depuis lors c'est ma tâche.

Le sénateur Cameron: Je vous remercie bien.

[Texte]

M. Boulet: Monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, à la suite de votre aimable invitation de venir présenter son mémoire, la Commission hydroélectrique de Québec m'a délégué pour le faire. Nous croyons que notre mémoire contient, non seulement un résumé des problèmes que tous les services publics canadiens doivent résoudre actuellement et devront résoudre dans le futur, mais, l'un des facteurs important et auquel les services publics doivent faire face, c'est l'accroissement dans la demande de l'énergie électrique. On considère, en effet, que, d'ici l'an 2000, la puissance installée actuelle devrait être multipliée par un facteur 6.

D'ailleurs, depuis la présentation de notre mémoire, M. Gerdes, le président d'*Edison Electric Institute* aux États-Unis, un institut qui groupe la majeure partie des services publics américains, faisait la déclaration suivante, le 9 juin dernier, et je cite:

[Traduction]

Commençons par le vaste champ d'activité que nous réserve l'avenir. Étudions sommairement ces objectifs à atteindre.

À la fin de 1968, le potentiel global de l'industrie des services publics, en fait d'électricité, aux États-Unis, était de 290 millions de kilowatts, soit 7.8 p. 100 de plus que l'année précédente. En 1969, nous prévoyons une augmentation de 9.8 p. 100, soit un total de 318.3 millions de kilowatts.

En 1968, la production globale de l'industrie des services électriques était de 1.327 trillions de kilowatts-heures, soit 9.3 p. 100 de plus qu'en 1967. Cette année, le total devrait atteindre 1.430 trillions, soit environ 7.8 p. 100 de plus qu'en 1968.

Des études de l'Institut révèlent que nous en sommes encore aux premiers stades d'un